



Michel ALBOUY

Agrégé en sciences de gestion et titulaire d'un doctorat, Michel ALBOUY est professeur à Grenoble Ecole de Management et professeur émérite à l'Université de Grenoble Alpes.

En tant que consultant il a travaillé pour de nombreuses grandes entreprises. Il est membre du Conseil de rédaction de la Revue Française de Gestion. Il a publié de nombreux articles dans des revues académiques et plusieurs ouvrages dont « *Chroniques de finance et de gouvernance d'entreprise* » aux Editions Management & Société en 2019.

Il collabore régulièrement à The Conversation (<https://theconversation.com>), où il publie des articles sur la vie des entreprises.

L'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a pour mission principale la **formation professionnelle tout au long de la vie** des personnels de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Elle développe également des activités de **recherche**, de **documentation** et d'**édition**. Toutes ces activités concourent à affirmer son **expertise** dans le **champ de la protection judiciaire de la jeunesse** et des **métiers du travail social**. Elles visent également à **soutenir la professionnalisation des personnels** et **contribuent à développer un socle commun de compétences** au service des missions de protection judiciaire de la jeunesse.

www.enpjj.justice.fr

Convaincue que la nature de l'intervention éducative de la PJJ ainsi que le temps d'intervention auprès des jeunes appellent la **synergie des réflexions et des acteurs**, l'ENPJJ amplifie les **efforts d'ouverture** entamés déjà depuis plusieurs années avec la **promotion d'une offre de formation pluriinstitutionnelle**.

Les soirées de l'encadrement Édition 2019

Le management par le bien-être

3^{ème} cycle

3 déclinaisons
3 dates
3 régions

Conférences ouvertes à toute
personne occupant des fonctions
d'encadrement

Renseignements et
inscriptions :
Com.enpjj-roubaix@justice.fr

22 mai – LYON

26 septembre – ROUBAIX

11 décembre - BASTIA

Les soirées de l'encadrement

En 2019, la 3^{ème} édition des soirées de l'encadrement de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) s'intéressera aux articulations entre management et bien-être à travers 3 conférences déclinées en région.

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) organise des **soirées de l'encadrement**. Ce **cycle de conférences** à destination de **toute personne occupant des fonctions d'encadrement** s'intéresse à des **thématiques transversales**.

En traitant la thématique du **bien-être**, l'ENPJJ poursuit l'exploration des **préoccupations managériales**, à la suite de « **La vision managériale** » en 2017 et « **Le pouvoir et le management** » en 2018.

À l'instar des éditions précédentes, les conférences seront filmées et disponibles en ligne sur le site de l'École.

Le management par le bien-être



Public concerné

Toute personne occupant des fonctions d'encadrement

Modalités d'inscription
Par simple mail à l'adresse
com.enpjj-roubaix@justice.fr

Manager par le bien-être : des intentions aux réalités

22 mai 2019
IRA de LYON

Le bien-être du manager pour un management par le bien-être

26 septembre 2019
ENPJJ, site central (ROUBAIX)

La résilience, un concept au service du management

11 décembre 2019
IRA de BASTIA

Le management par le bien-être : des intentions aux réalités

Mercredi 22 mai 2019

18 heures – 20 heures

IRA de LYON

Parc de l'Europe Jean Monnet,
69616 VILLEURBANNE

Inscriptions par simple mail à l'adresse
com.enpjj-roubaix@justice.fr avant le 20 mai 2019

Notre époque semble vivre une véritable injonction à « être heureux ». Les organisations publiques s'en sont saisies à travers des notions référées à des registres divers : bien-être, sollicitude... Dans ce contexte, le déploiement des réformes de l'État a généré un système de contraintes que les organisations ont transformées en opportunités à travers la mise en place d'outils de suivi des risques, de sécurité, puis de qualité de vie au travail, jusqu'à proposer de veiller au bonheur des agents.

Le bien-être dans le management manifesterait ainsi la volonté d'atténuer les effets d'une quête effrénée de performance... Il implique ainsi de créer des conditions de sécurité dans le travail (reconnaissance, confiance, sens...) et nécessite de prendre en compte une adaptation à de nouvelles conditions de travail, telles que la numérisation, le télétravail, le management à distance...

Il est alors attendu du manager qu'il se soucie de veiller au bonheur des agents. Il lui appartient, de fait, de définir le périmètre du bien-être au travail, comme celui de sa propre posture au risque de basculer dans « l'ingérence » de la vie des agents, ou encore d'être perçu comme un manager « trop gentil », et dans l'incapacité de prendre des décisions insécurisant l'organisation.

Des conférences à retrouver en vidéo sur :

www.enpjj.justice.fr/node/139